

diplôme de deuxième cycle de l'Ecole du Louvre parcours « histoire de l'art appliquée aux collections »

Exigences du programme

Le titulaire de ce diplôme peut exercer les activités suivantes :

- Superviser et mettre en œuvre la politique et les actions visant à étudier, conserver, mettre en valeur, diffuser et enrichir le patrimoine culturel
- Mener une réflexion critique et une analyse sur le patrimoine (œuvres, monuments, collections, sites). Savoir le replacer dans son contexte historique et socio-culturel
- Organiser et restituer des résultats aussi bien à l'écrit (rédaction de textes scientifiques ou de vulgarisation) qu'à l'oral (présentations, conférences, enseignement)
- Sens de l'observation
- Management d'équipe et gestion budgétaire dans un domaine lié à l'étude et à la mise en valeur du patrimoine.

Compétences attestées par la formation :

- Compétences approfondies en histoire de l'art, histoire des collections et des musées, et en théories patrimoniales et muséographiques
- Connaissances approfondies de l'organisation administrative de la culture en France ainsi que des réseaux du patrimoine dans le monde
- Connaissance de l'histoire et du développement de la discipline (historiographie)
- Connaissance approfondie des collections dans leur dimension matérielle, artistique et historique
- Capacité à conduire un projet en autonomie, à travailler en équipe ou à gérer une équipe
- Capacité à la gestion matérielle des œuvres (réserves, exposition, chantier des collections)
- Capacité de rédaction, d'analyse, de synthèse et d'argumentation
- Compétences en gestion des institutions culturelles
- Maîtrise des outils et des réseaux de la recherche
- Compétence en analyse d'œuvres d'art
- Maîtrise du vocabulaire technique propre à la discipline
- Maîtrise d'une langue vivante étrangère
- Capacité à conduire une enquête de recherche (étude et analyse critique)
- Capacité à la réflexion critique sur le patrimoine, à la remise en contexte historico et socio-culturel
- Capacité d'analyse, de synthèse et d'argumentation (écrite et orale)
- Compétence en recherche documentaire et iconographique
- Connaissance des missions de la conservation du patrimoine,
- Connaissance des publics et de la muséologie (évaluation, prospective, analyse comparée des dispositifs muséaux, sociologie des publics)
- Connaissance des techniques documentaires,
- Connaissances en muséologie (évaluation, prospective, analyse comparée des dispositifs muséaux, sociologie des publics)